

Attaques incessantes contre France Télévisions : **une réponse forte et claire de la présidence s'impose**

Liminaire FO • 24 janvier 2024

Ces derniers jours, les attaques et mises en cause de France Télévisions se sont multipliées sur divers médias concurrents (...et pas toujours amis) et sur les réseaux sociaux.

A tel point qu'on est en droit de se demander si nous ne nous trouvons pas face à une sorte de campagne de déstabilisation du service public.

Pour mémoire, nous rappellerons les trois dernières accusations formulées publiquement :

1. Dimanche dernier 21 janvier, le *Journal du Dimanche* accuse de manière très explicite la rédaction du 20 heures de n'avoir recherché que des témoignages « à charge » dans l'affaire du Collège Stanislas.
Le JDD évoque même – de manière indirecte et sans la nommer – le cas d'une journaliste de la rédaction qui – selon le JDD – aurait reçu de sa hiérarchie une telle consigne afin de « coller à la ligne de Mediapart ».
Même si la journaliste demeure anonyme, elle est facilement identifiable en interne. L'article du JDD constitue à son égard (et à l'égard de son encadrement) une mise en cause assez grave de son honneur professionnel. Il aurait été normal qu'elle fût officiellement défendue.
2. A l'occasion d'un nouveau développement de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Depardieu », l'animateur de *L'Heure des Pros* sur *CNEWS* a renouvelé en plateau ses accusations, pas plus tard qu'avant-hier, le lundi 22 janvier, contre le reportage de *Complément d'enquête* en indiquant que « le montage qui a été proposé est un faux » qui aurait été « couvert » au plus haut niveau de France Télévisions.
3. Enfin, la semaine dernière, un compte X (Ex-Twitter), bien connu pour ses mises en cause du service public de l'audiovisuel, a affirmé qu'un haut responsable de France Télévisions occupait aussi un poste (qui semble permanent) au cabinet de la maire de Paris, Anne Hidalgo.
Outre que ce cumul d'emploi ne lasse pas d'étonner, ce compte privé envisageait de manière très limpide que l'affaire puisse également relever dans l'une ou l'autre de ces fonctions du délit éventuel d'emploi fictif.

On l'a compris, ces accusations à répétition sont graves et mettent en cause les salariés de France Télévisions tant de manière individuelle que collective.

Face à une telle campagne de déstabilisation les personnels attendent d'être défendus sans la moindre faiblesse.

Ils demandent à la direction de France Télévisions de réagir publiquement à chaque attaque et d'envisager le cas échéant des poursuites judiciaires lorsque ces accusations passent le cap de la diffamation.